Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213503048-20260605-D202606066-DE

PROCES VERBAL
ST-OUEN-DES-ALLEUX

Séance du conseil municipal du 5 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 14
Nombre d'absents : 1
Nombre de votants : 15

L'an deux mil vingt-six, **le cinq juin à dix-neuf heures,** le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence du Maire, Monsieur Jean-Louis QUILLIOT,

Présents	M. QUILLIOT Jean-Louis, Mme GOBÉ Laurence, M. RAIPIN-PARVEDY Philippe, Mme BRIAND Stéphanie, M. DOUAGLIN Émile, Mme BOURION Juliette, M. BATTAIS Régis, M. LEULIETTE Arnaud, M. HOCHART Arnaud, M. GESLIN Damien, Mme DELALANDE Sabrina, Mme GRATIEN Camille, Mme SENECHAL Marie, M. PITOIS Ludovic,
Absent	Mme LE ROY Delphine ayant donné pouvoir à M. QUILLIOT Jean-Louis
Secrétaire	Mme GOBÉ Laurence
Convocation	19/05/2026

2026 06 066 Sénatoriales 2026_Élection des délégués et suppléants

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie, le 5 juin 2026 à 19 heures.

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

MM. / Mmes BOURION Juliette, DOUAGLIN Emile, GRATIEN Camille, SENECHAL Marie

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition de l'unique liste déposée :

Liste « Jean Louis QUILLIOT » composée des membres du conseil municipal suivants :

M. QUILLIOT Jean-Louis, Mme BRIAND Stéphanie , M. DOUAGLIN Emile, Mme GOBÉ Laurence, M. RAIPIN-PARVEDY Phillipe, Mme LE ROY Delphine

M le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus trois délégués et trois suppléants.

***c) Élection des délégués* titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213503048-20260605-D202606066-DE

3 délégués à désigner, 1 liste déposée

- nombre de bulletins : 15

- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :

- ***liste Jean-Louis QUILLIOT*** : 15 voix

Le quotient applicable est : 15 / 3 = 5

La liste Jean-Louis QUILLIOT obtient : 15 / 5 = 3, soit 3 sièges

Ainsi 3 sièges ont été attribués.

M. le maire proclame les résultats définitifs :

***Liste Jean-Louis QUILLIOT* : 3 sièges**

d) Élection des délégués suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

3 suppléants à désigner, 1 liste déposée

- nombre de bulletins : 15

- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :

- liste Jean-Louis QUILLIOT : 15 voix

Le quotient applicable est : 15 / 3 = 5

La liste Jean-Louis QUILLIOT obtient : 15 / 5 = 3, soit 3 sièges

Ainsi 3 sièges ont été attribués.

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste Jean-Louis QUILLIOT : 3 sièges

Fait à Saint-Ouen-des-Alleux, le 5 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le maire,

